



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Téléphone : 819 221-2839

Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction : Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale – Juillet 2025

Élections municipales

C'est avec beaucoup de cœur et d'enthousiasme que je vous annonce ma décision de solliciter un deuxième mandat à la mairie lors des prochaines élections municipales. Les membres du conseil avec qui j'ai eu le privilège de collaborer ces dernières années sont présentement en réflexion s'ils souhaitent poursuivre l'aventure.

Si vous choisissez de renouveler votre confiance, ce sera un véritable privilège de continuer à vous représenter.

Par ailleurs, j'aimerais encourager tous celles et ceux qui désirent s'impliquer activement à considérer la possibilité de poser leur candidature lors des prochaines élections. La participation citoyenne est essentielle pour bâtir un milieu vivant, représentatif et équitable.

Modification : Séance publique du mois d'août

Veillez noter que la séance ordinaire du conseil municipal du mois d'août aura lieu le vendredi 1^{er} août à 10 h 00 au centre communautaire.

Bonne retraite

À l'emploi de la municipalité depuis 2018, après plusieurs années de dévouement auprès de la municipalité et des citoyens, Mme Guylaine Garand s'apprête à franchir une étape importante de sa vie en prenant une retraite bien méritée.

Son travail remarquable et sa profonde connaissance de notre communauté laisseront assurément un grand vide. Nous te sommes infiniment reconnaissants pour ton engagement et ton professionnalisme.

Que cette nouvelle étape soit synonyme de sérénité, de bonheur et de précieux moments.

Visite des installations des piscines

Dans les prochaines semaines, un inspecteur du service d'urbanisme procédera à une visite du territoire dans le but d'établir un registre des piscines ainsi que vous remettre de précieuses informations en lien avec la sécurité. Ces visites seront faites de manière aléatoire entre 8 h 00 et 16 h 00 les jours de la semaine.

Nouvelle réglementation gouvernementale : À partir du 30 septembre 2025, toutes les piscines, peu importe leur date d'installation, devront être conformes aux normes de sécurité.

IMPORTANT de savoir au Québec, la réglementation sur les piscines résidentielles vise à renforcer la sécurité et à prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants. **Toutes les piscines extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus doivent respecter des règles strictes**, qu'elles soient creusées, hors terre ou démontables.

Voici quelques points clés :

- **Clôture obligatoire :** Les piscines creusées et semi-creusées doivent être entourées d'une clôture d'au moins 1,2 m de hauteur. Les piscines hors terre et démontables doivent aussi être clôturées si leurs parois sont inférieures à certaines hauteurs.
- **Portes sécurisées :** Toute porte donnant accès à la piscine doit se refermer et se verrouiller automatiquement.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION en URBANISME :

Le fonctionnaire désigné en urbanisme a le pouvoir de visiter et d'examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière ou immobilière, de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque pour vérifier si les normes et dispositions des présents règlements sont observées.

Celui-ci n'a pas à aviser des visites qu'il effectue dans le cadre de ses fonctions.

Refonte du plan d'urbanisme

Au cours des deux prochaines années, la municipalité procédera à la refonte complète de son plan d'urbanisme. Ce travail en profondeur permettra de mettre à jour notre réglementation et répondre aux défis tels que les changements climatiques, la densification, la mobilité durable ou la protection des milieux naturels. Il est aussi important de se conformer aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire. Le nouveau plan sera élaboré en concertation avec les citoyens grâce à des consultations publiques.

Remerciement

Un grand merci à M. Carl Chevari pour son souhait de finaliser la fresque sur la Garage de la Culture durant les étés 2025 et 2026. La municipalité est fière de compter sur un citoyen aussi engagé et dynamique.

Remerciement

La municipalité remercie Développement Saint-Élie pour l'organisation de la Fête nationale. Votre implication fait une différence dans notre municipalité. Même avec une température accablante, les gens étaient au rendez-vous pour la Grande Tablee et les spectacles.

Félicitations

Artiste talentueuse, originaire et résidente de Saint-Élie-de-Caxton, madame Françoise Legris a remporté le Grand Prix de la 14e Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières (BIECTR). Ce prix est l'un des plus prestigieux du genre au Canada et jouit d'une reconnaissance internationale. L'édition 2025 de la biennale regroupe des œuvres sélectionnées parmi plus de 500 candidatures provenant de plus de 40 pays, avec la participation officielle d'artistes représentant des nations aussi diverses que l'Allemagne, le Brésil, le Japon, la Finlande, la France, l'Argentine et le Mexique.

Recevoir ce Grand Prix, c'est être reconnu au sommet de l'estampe contemporaine mondiale. Le Centre d'exposition Raymond-Lasnier est un des lieux principaux de la présentation de la [14e Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières](#) du 14 juin au 7 septembre 2025.

BibliothÉlie

La bibliothèque sera fermée pour les mardis 22 et 29 juillet.

N'oubliez pas d'aller faire le plein de lecture ! Merci à tous les bénévoles qui s'investissent et qui rendent la bibliothèque municipale si vivante.

Du nouveau dans nos parcs

Les employés municipaux procéderont à l'installation de nouveaux jeux dans le parc Jonzieux et dans le parc du Domaine Ouellet. Ceux-ci ont été subventionnés par la Politique de Soutien aux Projets structurants de la MRC de Maskinongé (PSPS). Un bel ajout pour les familles et les enfants de notre municipalité.

Vol de nos jardinières

Nous regrettons le vol de plusieurs de nos jardinières survenu ces derniers jours. La municipalité met un point d'honneur à embellir notre milieu de vie chaque saison estivale. Bien que les jardinières soient solidement fixées et difficilement accessibles, il est donc décevant de constater de tels actes de vandalisme. Nous invitons l'ensemble des citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler tout comportement suspect ou illégal observé sur notre territoire.

Activités estivales à ne pas manquer

- Noël dans l'Caxton sur différents sites
- Galerie d'art au Garage de la Culture – du mercredi au dimanche de 10 h à 16 h. L'horaire peut varier.
- Les jeudis 5 à 7 au Garage de la Culture
- Exposition du Père Frédéric à l'église
- Petite Fête le lundi 1er septembre
- Fête des récoltes, organisée à la ferme de la coop La Charrette le samedi 13 septembre 2025
informations sur la page Facebook de la coopérative.

Cadet de la Sûreté du Québec

Le Programme de cadets de la Sûreté du Québec (SQ) est de retour dans notre municipalité. Les cadets assureront, entre autres, une présence dans certaines activités organisées, répondront aux demandes de renseignements des citoyens et bonifieront le travail des patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population.

Le Programme de cadets de la SQ constitue une expérience de travail enrichissante pour les futurs policiers. En effet, il se distingue par la qualité de la formation offerte aux cadets, ainsi que par l'encadrement dont les étudiants tirent profit tout au long de la saison. Nous leur souhaitons la bienvenue chez nous.